

PRIX EURÉGIONAL DE LA CÉRAMIQUE 2018

par le Musée de la
Poterie de Raeren
lors du 24^{ème} Marché
Eurégional de la
Céramique

REGLEMENT DU CONCOURS

1. Chaque participant au 24^{ème} Marché Eurégional de la Céramique les 08 et 09 septembre 2018, ayant payé ses frais de participation dans les délais prévus, sera admis au concours.
2. Au début du marché, une fiche d'estimation sera distribuée aux participants. Jusqu'à la fin du premier jour, tous les participants jugeront à l'aide des points prévus du travail de leurs collègues. Les fiches seront ramassées à la fin de la première journée.
3. Les critères dont on tiendra compte dans les estimations, seront les suivants:
 - qualité technique du travail
 - qualité artistique du travail
 - pièces extraordinaires
 - impression générale de la palette d'oeuvres
 - impression générale du stand au marché.
4. L'évaluation des fiches sera terminée jusqu'au matin de la deuxième journée. Les résultats seront communiqués en détail à chaque participant. Les trois prix seront communiqués vers 11h00.
5. Les prix suivants seront attribués:
 - 1er prix: achats d'oeuvres par le musée d'une valeur totale de **800,- EURO**
(2017: Constanze NEUES, D)
 - 2ème prix: achats d'oeuvres par le musée d'une valeur totale de **600,- EURO**
(2017: Stephan SLUYTER, NL)
 - 3ème prix: achats d'oeuvres par le musée d'une valeur totale de **400,- EURO**
(2017: Marianne SUCCORD, F)
6. Le choix des oeuvres et le paiement aura lieu dans le courant de l'après-midi de la deuxième journée. Les stands des lauréats seront marqués d'une affiche.
7. Les lauréats auront la possibilité de participer à une exposition commune, qui aura lieu dans la salle d'expositions temporaires du musée (Haus Zahlepohl). Les dates de cette exposition et les conditions générales seront communiquées à temps.
8. Détermination des lauréats:

Le premier prix sera attribué exclusivement par les participants du marché.

Les 2ème et 3ème prix seront attribués par un jury du Musée de la Poterie de Raeren. Les membres du jury jugeront en principe d'après les mêmes critères que les participants, mais impliqueront des cohérences avec les collections permanentes et avec les besoins actuels du musée dans leur estimation.
9. Les décisions des participants et du jury seront définitifs.
10. Les résultats du concours seront communiqués dans la presse régionale et dans des publications périodiques, spécialisés à la céramique.

Invitation de participer au

24ème MARCHÉ EURÉGIONAL DE LA CÉRAMIQUE

08.-09.09.2018
au Château de Raeren

Organisateur:

Töpfermuseum Raeren VoG
Burgstraße 103
B-4730 RAEREN (Belgien)
Tel.: +32-(0)87-850903
info@toepfereimuseum.org
www.toepfereimuseum.org



Chèr(e) Céramiste,

depuis de nombreuses années, notre musée, à côté de ses collections de grès rhénans, s'est orienté également vers la céramique moderne. C'est la raison d'organiser, comme dans les années précédentes, le

24ème MARCHÉ EURÉGIONAL DE LA CÉRAMIQUE

en combinaison avec le

Prix Eurégional de la Céramique 2018

dans les alentours du Château de Raeren. La conception de ce marché qui se base sur la qualité au lieu de la quantité a connu un tel succès, qu'elle sera maintenue aussi cette année.

Ce sont surtout l'atmosphère agréable et apaisante dans les alentours du Château de Raeren, la limitation stricte à un nombre restreint de participants (70 max.) et une promotion efficace, qui font de ce marché quelque chose d'extraordinaire. Plus de 5.000 visiteurs très intéressés l'ont prouvé les années précédentes.

Nous vous invitons de participer à ce marché. Vous trouverez de plus amples renseignements et les conditions de participation sur les pages suivantes et sur le formulaire d'inscription.

La limite d'inscription est fixée sur le

1 mars 2018 au plus tard.

Nous vous communiquerons au courant du mois d'avril, si votre candidature a été acceptée ou non.

Dans l'espoir d'une bonne collaboration future, nous vous prions d'accepter, Chèr(e) Céramiste, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Musée de la Poterie de Raeren
Ralph Mennicken
Directeur

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

- DATES:** samedi, 08 septembre 2018 et dimanche, 09 septembre 2018
- HORAIRE:** toute la journée, de 10h00 à 18h00
- INSCRIPTIONS:** jusqu'au 1 mars 2018 au plus tard
- LIEU:** cour intérieure et entrée du Château de Raeren
parking en face du château - 103, rue du Château - B-4730 RAEREN
- ACCÈS:** Autoroute E40 (Liège-Cologne), sortie N° 39 - EYNATTEN, suivre les indications MUSEUM
- FRAIS:** 25 EURO par mètre de front du stand - profondeur de max. 3 m. Une partie des frais de participation sera réinvestie dans l'achat d'œuvres par le musée dans le cadre d'un concours (voir règlement)
- STANDS:** max. 4 m de front par stand, profondeur de 3 m - pas d'autres restrictions - **pas de location de stands préfabriqués possible** - chacun reste libre de se présenter à sa manière
- MONTAGE:** les deux jours à partir de 07h00
- REPAS:** boissons et petite restauration en vente au marché et à la cafétéria - un repas du soir commun sera organisé le samedi pour tous les participants (payant)
- CHAMBRES:** sur demande (terrain de camping)
- PUBLICITÉ:** édition d'un „journal du marché“ en 10.000 ex. et de 20.000 dépliants publicités et articles dans les grands journaux d'Allemagne et dans les publications spécialisées - affiches et spots radio (régional)
- ENVIRONNEMENT:** EUREGIO Meuse-Rhin - régions de Liège-Bruxelles-Maastricht-Aix-la-Chapelle-Cologne-Düsseldorf

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

- Seulement des céramistes fabriquant des œuvres de haute qualité artistique et/ou artisanale seront admis au marché: qualité au lieu de quantité.
- Le nombre de participants est limité à 70. Les frais de participation s'élèvent à **25 EURO par mètre de front**. Cet argent sera réinvesti en grandes parties dans l'achat d'œuvres pour la collection permanente du musée (voir concours).
- En parallèle au marché sera organisé le **CONCOURS EURÉGIONAL DE LA CÉRAMIQUE 2018**. Les participants détermineront par une fiche d'estimation les meilleurs de leurs collègues. Les deuxième et troisième prix seront accordés par un jury. Ces trois prix consistent dans l'achat d'œuvres des lauréats par le musée pour ses collections permanentes et dans une exposition commune au courant de l'année suivante.
- Le Musée de la Poterie profite d'une situation géographique centrale dans **l'EUREGIO Meuse-Rhin**. Situé à quelques kilomètres de la ville d'Aix-la-Chapelle et non loin de Liège, Maastricht, Cologne et Düsseldorf, il est facilement accessible par l'autoroute E40. Plus de 10.000 visiteurs par an et 5.000 pour les marchés de céramique précédents en font preuve.
- **L'encadrement historique** du château médiéval forme un cadre romantique et idéal pour ce marché.
- Le week-end du 08 et 09 septembre 2018 sera le **„Weekend du Patrimoine“** pour lequel une publicité importante est assurée dans toute la Région Wallonne.
- Une des publicités relatives à ce marché est la publication d'une revue multicolore en 10.000 exemplaires ainsi que de dépliants en 20.000 exemplaires, qui seront distribués à partir du mois d'avril dans toute la région et sur les marchés internationaux de céramique.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) aimerais bien participer au **24^{ème} Marché Eurégional de la Céramique** au Château de Raeren, les **08 et 09 septembre 2018**.

NOM:*

PRENOM:*

ATELIER:*

RUE:*

CP/VILLE:*

TELEPHONE:

COURRIEL:

* **EN MAJUSCULES, S.V.P.!**

Grandeur du stand: _____ m de front

Possibilité de démontrer une technique pendant le marché? **OUI - NON**

Si oui, laquelle? _____

Date: _____

Signature: _____

GENRE DE CÉRAMIQUE:

- Vaisselle d'usage
- Céramique paysane traditionnelle
- Céramique de construction
- Fours/Carrelages
- Céramique de jardin
- Objets d'art
- Objets sculptés
- Récipients
- autres: _____

MÉTHODES DE CUISSON: :

- Majolique
- Fayences
- Grès
- Grès - glaçure de sel
- Grès - glaçure de terre
- Grès - cuits au bois
- Porcelaine
- Raku
- autres: _____

Afin de pouvoir effectuer une publicité informative et efficace, nous vous prions de joindre à ce bulletin d'inscription les pièces suivantes:

- un choix de photos d'oeuvres (publication admise)
- une photo de vous-même
- un curriculum vitae complet avec liste des expositions, distinctions et oeuvres dans les musées ou collections publiques.

À LIRE ATTENTIVEMENT ET À RESPECTER:

Le soussigné déclare d'avoir rempli le bulletin d'inscription de manière complète et sincère et de joindre les pièces suivantes:

- un choix de photos d'oeuvres (publication admise)
- une photo de vous-même
- un curriculum vitae complet avec liste des expositions, distinctions et oeuvres dans les musées ou collections publiques.

Il déclare par sa signature d'avoir pris connaissance des conditions suivantes et d'être d'accord avec ces mêmes.

- Chaque participant est responsable lui-même du transport de ses marchandises, à ses propres risques et périls. L'organisateur décline toute responsabilité pour des dégâts quelconques durant le transport et la durée totale du marché.
- Chaque participant dispose d'une longueur de stand de 4 m max. (profondeur de 3 m), qu'il devra aménager lui-même.
- Les frais de participation s'élèvent à **25 EURO par mètre de front**. Cette somme est à payer au bout d'un mois après confirmation écrite de la participation, au plus tard pour le **30 MAI 2018**, sur le compte **IBAN: BE 17 7311 1725 8221, BIC: KREDBEBB** du Töpfereimuseum Raeren. Tous les frais de banque seront à charge des participants.
- Au cas de non-participation par n'importe quelle raison, les frais de participation payés ne seront pas restitués. L'affirmation de participation ne deviendra définitive qu'après l'enregistrement du paiement.
- Chaque participant garantit, d'avoir assorti et ouvert son stand à partir de 10h00, les deux jours du marché.
- L'organisateur ne garantit ni le nombre de ventes ou le chiffre d'affaires, ni le nombre de visiteurs du marché.
- L'organisateur garantit une publicité suffisante et efficace pour le marché selon les informations générales, jointes à ce document.

!!! VOIR VERSO S.V.P. !!!

Suite à des contrôles effectuées par les ministères des finances, des affaires sociales et des affaires économiques belges, nous nous voyons dans l'obligance d'informer tous les participants à notre marché de céramique qu'ils doivent eux-mêmes respecter toutes les lois relatives à la législation sociale, fiscale et économique et qu'ils doivent être en mesure de prouver lors du marché ce respect des lois par les pièces justificatives nécessaires:

- assujettissement à la TVA,
- inscription au registre de commerce,
- admission pour la vente aux marchés, p. ex. carte de marchand ambulant,
- etc.

L'organisateur ne prend aucune responsabilité dans ces domaines et prie les participants de signer le talon ci-dessous en même temps que son inscription au marché:

Jesousigné(e) _____

déclare par la présente de me trouver en règles avec toutes les prescriptions des législations économiques, fiscales et sociales belges et internationales et que je peux prouver cela sur demande auprès des responsables des ministères et administrations belges.

Date: _____

Signature: _____

Suite à des problèmes de paiement les dernières années, nous insistons sur le fait que tous les frais supplémentaires (frais de banque, frais de virement) aux droits d'inscription pour le marché sont à charge des participants.

Également nous insistons sur le fait que, **suite aux nombreux désistements des années passées, l'affirmation de votre participation ne sera définitive qu'après l'enregistrement du paiement des droits de participation.**

Dans le cas où le paiement ne serait pas enregistré dans les délais prévus, nous nous réservons la **possibilité de vous remplacer** par un candidat de la liste d'attente. Un autre règlement individuel n'est possible que sur demande préalable.

ATTENTION!

EN AUCUN CAS, LES DROITS DE PARTICIPATION NE PEUVENT ÊTRE REMBOURSÉS.

Nous vous conseillons de payer vos droits de participation sur notre compte bancaire

IBAN : BE 17 7311 1725 8221

BIC : KREDBEBB

avec la mention

MARCHÉ DE LA CÉRAMIQUE 2018



24ème MARCHÉ EURÉGIONAL DE LA CÉRAMIQUE

08.-09.09.2018

au Château de Raeren

